

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement
du 5 octobre 2020
tenue à l'école des Moissons de Saint-Théodore-d'Acton

Président

Secrétaire

Sont présentes : Alexandra Gingras-Gaudreault, Joanie Corbeil, Paméla Lessard, Myriam Lapalme, Isabelle Joyal, Kim Chevalier et Joanie Laverdière.

Aussi présent : Stéfán Bourassa (directeur)

Absentes : Camille Paquette-Desjardins et Amélie Fontaine.

ORDRE DU JOUR

1. **Constatation du quorum et ouverture de la séance (art.61)**

Ouverture de la séance à 18h35.

2. **Mot de bienvenue de la direction**

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé.

Adopté par Alexandra Gingras-Gaudreault.

4. **Nomination de la secrétaire du conseil d'établissement.**

Joanie Laverdière, sera la secrétaire du conseil d'établissement.

5. **Adoption du procès-verbal de la séance de juin 2020**

Proposé par Isabelle Joyal et adopté à l'unanimité.

6. **Liste et présentation des membres du conseil d'établissement 20-21**

Stéfán Bourassa présente les membres du CÉ 20-21.

7. **Élection au poste de président(e) du conseil d'établissement (art. 56)**

Stéfán explique le rôle de président. Alexandra Gingras-Gaudreault se propose. Elle est élue à l'unanimité.

8. **Élection au poste de vice-président du conseil d'établissement**

Myriam Lapalme se propose au poste de vice-présidente. Elle est élue à l'unanimité.

142 - C.É.
20/21 - 01

142 - C.É.
20/21 - 02

142 - C.É.
20/21 - 03

142 - C.É.
20/21 - 04

Président

Secrétaire

9. Dénonciation d'intérêt et autorisation de divulgation (art. 70)

Stéfan nous explique la notion de conflit d'intérêt.
Il faut remplir le formulaire si c'est le cas.

10. Parole au public

Aucun public.

ADOPTION

11. Adoption des règles de régie interne du Conseil d'établissement

Stéfan parle du code d'éthique des membres du CÉ. Des modifications devront être apportées au document afin de le mettre à jour avec la nouvelle nomenclature du centre de services scolaires de Saint-Hyacinthe. L'adoption est proposée par Joanie Corbeil et Paméla Lessard seconde.

142 - C.É.
20/21 - 05

12. Adoption du calendrier des séances du Conseil

Stéfan nous propose les dates suivantes : 9 novembre, 14 décembre, 25 janvier, 22 février, 19 avril, 17 mai et 14 juin.
Les rencontres seront à 18h30. Vu la situation actuelle, les rencontres seront via TEAMS jusqu'à nouvel ordre. (zone rouge)
Adopté à l'unanimité.

142 - C.É.
20/21 - 06

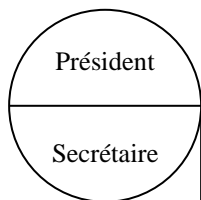
13. Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

Nous avons un montant de 355\$. Il est proposé que ce montant serve à payer le repas de notre dernière rencontre de juin. Nous allons en rediscuter lors d'une prochaine rencontre. Il a été entendu lors des années antérieures qu'un montant de 10\$ par membre du conseil soit alloué pour ce souper, mais Stéfan propose une somme de 20\$ par personne.

142 - C.É.
20/21 - 07

De plus, Stéfan explique qu'il y a présentement +/- 50 000\$ dans le fond 4. Les dépenses seront discutées et gérées par le conseil d'établissement.
Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement
du 5 octobre 2020
tenue à l'école des Moissons de Saint-Théodore-d'Acton



142 - C.É.
20/21 - 08

14. **Don de l'UPA**

L'an dernier, l'école a participé au concours « le porc c'est cool ! » organisé par l'UPA. Les élèves devaient bénéficier d'une fête de fin d'année, mais vu la situation actuelle, cette dernière a dû être reportée à cette année. L'UPA a remis un chèque de 2500\$ à l'école et Stéfán propose que cette somme serve à payer une partie de l'entrée éducative du début d'année, soit le scientifique Yannick Bergeron. De plus, l'UPA a remis aux élèves une boîte à dîner et un kit d'ustensiles réutilisables.

Adopté à l'unanimité.

142 - C.É.
20/21 - 09

15. **Don de la parade de la rentrée**

Une parade a eu lieu dans le village le 31 août dernier. Un kiosque de queues de castor était présent. Le propriétaire a généreusement remis la somme de 400\$ à l'école. Stéfán propose que ce don soit utilisé afin de payer la balance de la facture de l'entrée éducative du début d'année, soit le scientifique Yannick Bergeron.

L'adoption est proposée par Isabelle Joyal et secondée par Joanie Corbeil.

142 - C.É.
20/21 - 10

16. **Don « Roses des sables »**

Les créatrices des Roses des sables ont organisé une campagne de canettes et elles ont généreusement remis à l'école la somme de 690\$. La somme sera déposée dans le fond 4.

Adopté à l'unanimité.

142 - C.É.
20/21 - 11

17. **Nager pour survivre**

Le chèque de 592\$ reçu à la suite de la participation de l'école au programme « nager pour survivre » l'an dernier, a été reçu et il a été déposé dans le fond 4. D'éventuelles dépenses seront proposées aux membres du conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité.

Président

Secrétaire

APPROBATION

18. Entrées et sorties éducatives

Vu la situation actuelle, les élèves ne pourront pas faire de sorties cette année. Cependant, ils auront droit à des entrées éducatives (Accès culture MRC d'Acton Vale). Ces activités valent +/- 12\$ par enfant, mais nous bénéficions de subventions gouvernementales et au besoin, le conseil d'établissement accepte de défrayer les coûts restants.
Adopté à l'unanimité.

142 - C.É.
20/21 - 12

19. Sorties autour de l'école

Stéfan demande l'accord des membres du conseil d'établissement pour que le personnel de l'école puisse faire des sorties autour de l'école avec les élèves (patinoire, loisir, bibliothèque, etc.). Cette autorisation sera valide pour toute l'année scolaire 20-21.
Adopté à l'unanimité.

142 - C.É.
20/21 - 13

20. Évaluation du plan de lutte

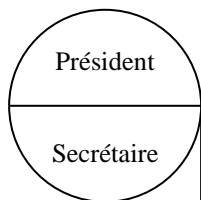
Stéfan explique le document envoyé aux membres via courriel. Le renforcement positif sera mis de l'avant et nous aimerions trouver des gestes réparateurs en lien avec le geste posé. Une liste de gestes sera créée par le comité sous peu.
Adopté à l'unanimité.

142 - C.É.
20/21 - 14

INFORMATIONS

21. Projet éducatif

Le projet se prolonge jusqu'en 2023. Stéfan explique les documents envoyés via courriel aux membres.



22. Vie de l'école

- Le nouveau toit au-dessus du carré de sable est terminé.
- Projet environnemental thématique pour chaque classe avec un projet qui sera présenté aux autres classes. Un élève sera en vedette mensuellement en lien avec une règle exigée pour tous.
- Toutes les nouvelles mesures mises en place à la suite des recommandations de la santé publique. Beaucoup d'ajustements pour le personnel, les élèves, les règles et les locaux.
- Prof d'anglais virtuel (Gabriel Cusson). Les éducatrices du service de garde Jennifer Lampron et Jennyfer Caissy-Leblanc sont en aide dans la classe pendant l'enseignement effectué par Gabriel.
- Halloween 2020 :
 - La municipalité donnera des surprises aux élèves. Ces dernières seront mises en quarantaine quelques jours avant la fête.
 - Les parents formant l'OPP de l'école aimeraient aussi remettre un petit quelque chose aux élèves pour souligner l'Halloween. **Un budget de 500\$ est alloué par les membres du conseil d'établissement.**
Adopté à l'unanimité.

142 - C.É.
20/21 - 15

23. Parole au représentant au comité de parent

Joanie Corbeil est la représentante au comité de parent. Elle nous explique son rôle et comment les élections se sont déroulées pour la création du nouveau conseil d'administration du centre de services scolaire. Une grosse décision leur reviendra à la suite du départ de la directrice générale.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement
du 5 octobre 2020
tenue à l'école des Moissons de Saint-Théodore-d'Acton

Président

Secrétaire

24. **Correspondance**

Aucune correspondance.

25. **Varia**

- Dans les prochaines semaines, le contenu détaillé de la programmation des cours de sexualité, selon le niveau scolaire, sera acheminé aux parents.
- De plus, un mémo détaillant l'arrivée des élèves sur la cour extérieure sera publié afin de clarifier la situation pouvant être dangereuse vu la circulation matinale très dense.

26. **Levée de la séance**

Levé de l'assemblée à 20h00.

Adopté à l'unanimité.

Alexandra Gingras-Gaudreault
Présidente

Stéfan Bourassa
Directeur école des Moissons